



FORMATION PROFESSIONNELLE

« QUE LES DRH PUISSENT ANTICIPER LES NOUVEAUTÉS AUXQUELLES ILS VONT ÊTRE CONFRONTÉS »

JULIEN NIZRI, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE CENTRE INFO, OPÉRATEUR DU MINISTÈRE DU TRAVAIL POUR ÉCLAIRER SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE.

Lors de la 15^e Université d'hiver de la formation professionnelle du 31 janvier au 2 février, un nouveau rendez-vous, baptisé « Université Entreprise », s'adresse directement aux DRH et responsables de formation.

Cette 15^e Université d'hiver de la formation professionnelle (UHFP) promet des ateliers, des débats, des tables rondes. S'annonce-t-elle plus riche que les précédentes ?

Pour jouer pleinement notre mission de service public d'information et d'animation du débat sur la formation, nous nous efforçons de faire mieux à chaque édition. Mais je tiens à rappeler que l'UHFP est un événement coconstruit avec les acteurs de la formation. En l'occurrence, pas moins de 35 institutions et réseaux partenaires. Cette année est une édition particulière, parce que nous sommes à la veille de réformes majeures, qui nous concernent directement en ce qui concerne la formation professionnelle et l'apprentissage. Ces réformes vont impacter très fortement l'ensemble des acteurs. Nous

les avons donc invités à se rencontrer, à échanger, à débattre, pour être au cœur des réflexions sur l'élaboration de ces réformes. Et cela sous forme de conférences magistrales, d'ateliers, de tables rondes. Avec pas moins de 160 personnalités et experts invités. Et notamment la présence de Gérard Larcher, président du Sénat, de Muriel Pénicaud, ministre du Travail, d'Estelle Sauvat, haut-commissaire à la transformation des compétences, ou encore du sociologue Norbert Alter, ou de Ryad Salem, ancien sportif de haut niveau, vice-président de l'Agence pour l'éducation par le sport.

Quel est le principe de ce nouveau rendez-vous, l'Université Entreprise ?

Le programme de l'UHFP était jusqu'à présent principalement axé pour les institutionnels et les professionnels du secteur. Pour les DRH et responsables de formation des entreprises, nous avons donc organisé en parallèle un événement spécifique, co-organisé avec neuf cabinets de conseil. Notamment, cette année, pour qu'ils puissent vraiment saisir les enjeux des réformes annoncées. Pour leur permettre d'anticiper, en réfléchissant dès à présent aux nouveautés auxquelles ils vont être confrontés. C'est une occasion aussi de créer des passerelles entre eux, d'échanger, de même

qu'avec tous les autres acteurs présents à l'UHFP, qu'ils n'ont pas forcément l'occasion de côtoyer par ailleurs.

Le thème retenu cette année est « Le défi de l'innovation ». Pourquoi ce choix ?

L'innovation est un enjeu à la fois pour les pouvoirs publics, pour les entreprises et pour les professionnels de l'orientation et de la formation professionnelle. Pour les pouvoirs publics, il s'agit de garantir l'accessibilité à l'emploi, de développer l'inclusion, de sécuriser les parcours professionnels quelles que soient les situations de chacun et de chacune dans un monde dominé par les technologies et le numérique. Les entreprises, quant à elles, sont aujourd'hui confrontées à un double enjeu. D'une part, il s'agit d'attirer et fidéliser des profils qualifiés et motivés. Et d'autre part, de prévoir et s'organiser par rapport aux besoins en compétences à venir dans la perspective de la transition écologique et numérique. Au-delà, il s'agit de comprendre comment les lieux de formation eux-mêmes peuvent devenir des espaces hybrides d'expérimentation capables de s'articuler aux nouvelles formes de travail et aux besoins émergents du marché. Face à cela, les pratiques des professionnels de la formation doivent également innover, notamment dans

la construction des parcours d'apprentissage et dans la reconnaissance et la valorisation des compétences.

« L'innovation est un enjeu à la fois pour les pouvoirs publics, pour les entreprises et pour les professionnels de l'orientation. »

Que récompenseront les « Innov'trophées » ?

Lors de la dernière édition de l'UHFP, l'idée avait germé de soutenir des porteurs de projets innovants et de valoriser des pratiques, des méthodes, des outils qui se distinguent en matière de formation. Ce pourquoi cinq trophées seront remis cette année. Trois pour distinguer des innovations selon l'angle de l'apprenant, de l'entreprise et de l'organisme de formation. Un quatrième trophée valorisera des initiatives plus spécifiques à la région Nouvelle-Aquitaine. Un cinquième trophée vise à honorer l'innovation dans les projets de formation à dimension européenne. Les lauréats seront dévoilés lors de la cérémonie de remise des trophées, jeudi 1^{er} février. ♦

PROPOS RECUEILLIS
PAR HUGO LATTARD